Association
Paz'à Pas
rue Françoise Dolto 44680 Ste Pazanne
Multi-Accueil: 0240026345
Accueil Périscolaire et Accueil de Loisirs: 0240026371
Administration: 0240026831
Fax: 0240654228

PROJET EDUCATIF
De la crèche « Les p'tits Castors »

Le projet éducatif de la crèche fait partie du projet d'établissement de l'Association « Paz'à Pas » de la Maison de l'Enfance en liaison avec la charte du jeune enfant.

Ce projet éducatif précise les dispositions prises pour assurer l'accueil bienveillant**, en** respectant la diversité des jeunes enfants et de leurs familles.
Il expose les objectifs de la démarche éducative de la structure à travers son fonctionnement pour l'accueil du jeune enfant et de sa famille par une équipe de professionnelles de la petite enfance.

1 - Présentation de l'association

L'Association Paz'à Pas est une association qui gère des services d'accueil de la petite enfance et de l'enfance, de 2 mois ½ à 12 ans.

C'est une association qui a un rôle important au niveau de la **parentalité**, avec un accompagnement et/ou des moments de partages entre salariés et/ou administrateurs et familles.

►Les parents peuvent s'investir dans l'association en adhérant au conseil d'administration ou en participant aux commissions :

- « Petits cailloux » : avec des temps de bricolage proposés sur l'année pour les 2 services
- « Vie associative et convivialité » : avec l'organisation de temps festifs comme le ciné plein air, les portes ouvertes et l'assemblée générale, la galette des rois, le spectacle de la rentrée, …

► Le projet associatif définit les orientations. Sa mise en œuvre concrète se traduit dans le cadre des projets pédagogiques de la crèche, de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs.

► Les intentions éducatives, qui font l'identité de Paz à Pas, sont :

- L'accueil et la bienveillance
- Vivre ensemble
- Une équipe à l'écoute et centrée sur le projet
- Agir vers et avec les familles
- S'inscrire dans le territoire et dans une dynamique de projets partagés.

► Le **projet social** de l'Association défend les valeurs collectives ci-dessous à travers les différents services :
- Le respect de l'autre
- La solidarité,
- L'égalité
- La citoyenneté
- Le droit à la différence

2 - Présentation de la structure

La crèche « Les P'tits Castors » accueille 20 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Les enfants accueillis sont soit en contrats d'accueil régulier ou en contrats d'accueil occasionnel, ou en accueil d'urgence.

►La structure favorise l'accueil de tous les enfants et de leurs familles avec une équité dans le respect.



3 - Objectifs éducatifs de la crèche

L'équipe partage les mêmes valeurs du **projet pédagogique** et met en place des actions pour répondre aux objectifs éducatifs :

- Accueil du jeune enfant en respectant son rythme et son individualité,
- Veiller à l'hygiène, la santé et aux soins corporels de l'enfant,
- Offrir à l'enfant un environnement matériel et affectif, sécurisant et épanouissant,
- Préparer la séparation pour le bien-être de l'enfant et de son parent,
- Respecter les besoins fondamentaux de chaque enfant et y répondre,
- Favoriser son autonomie dans le quotidien et l'apprentissage du langage,
- Protéger son imagination et encourager sa créativité,
- Proposer à l'enfant des expériences sensorielles, manuelles et motrices,
- Vivre en collectivité, faire des expériences sociales, respecter son environnement et l'autre,
- Laisser le lieu ouvert aux parents, afin qu'ils puissent trouver leur place et avoir envie de s'investir.

4- L’accueil individualisé de l’enfant et de sa famille

L’accueil commence dès le premier rendez-vous d’inscription avec la famille.
L’inscription est réalisée avec la directrice et le(s) parent(s) sur rendez-vous.

Lors de ce premier contact, la directrice explique le fonctionnement de l’association et de la crèche, et présente les professionnelles et fait la visite des locaux.
Elle explique au(x) parent(s) la démarche à suivre à leur arrivée avec leur enfant. Elle répond aux questions et précise les documents à fournir et à remplir avant de prévoir la période dite d’adaptation.

La crèche peut accueillir des enfants porteur d’un handicap. Cet accueil est organisé en liaison avec le référent santé et accueil inclusif, les parents et l’équipe éducative. Il sera pris en compte le bien-être de l’enfant en fonction de la nature du handicap pour permettre son intégration à la collectivité.
Les professionnelles s’appuieront sur leurs observations pour lui proposer une prise en charge adaptée avec des temps de jeux par rapport à ses capacités et à ses envies.



►L’accueil de la famille :

La structure se positionne en mode de garde, en se situant dans la **continuité du lien familial** afin de prendre le relais lors des temps de présence du jeune enfant.
Le parent reste le premier éducateur de son enfant.

Il est important de favoriser une bonne **communication** entre les parents et les professionnelles pour faciliter les échanges et instaurer un climat de confiance. Aussi une charte de communication envers les familles a été réfléchie en équipe.

Les professionnelles favorisent les échanges par l’écoute et le soutien afin que la famille soit valorisée dans son rôle et dans ses compétences de parents.

L’équipe favorise une ambiance conviviale et permet aux parents de nous appeler par notre prénom.

De plus, la structure propose des temps festifs où parents et professionnels se retrouvent pour partager un moment de convivialité lors du pot d’accueil en septembre, du goûter de Noël, de la galette des rois, …).

► **L'adaptation de l'enfant** :

L'accueil de l'enfant et de sa famille est primordial ; aussi l'équipe s'attache à créer un environnement stable et sécurisant en posant des repères individuels et collectifs ainsi que des rituels indispensables pour l'approche de la collectivité.

Instaurer une **relation de confiance** est l'un des objectifs de la période d'adaptation : construire les fondations d'un accueil progressif et régulier en fonction du rythme et du comportement de l'enfant, et de la disponibilité de chacun (parents et professionnel).

Grâce à la présence des parents, l'adaptation permet de consolider la relation enfant/professionnel (chaque professionnel étant référent d'un groupe d'enfants : bébés, moyens et grands). Cette personne est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et du parent pendant la durée de l'adaptation.

►**L'accueil adapté pour chaque enfant :**

Chaque enfant et son (ses) parent(s) sont accueillis par les professionnelles référentes du groupe correspondant à l'enfant.

A l'arrivée, le professionnel se rend disponible pour prendre les transmissions par rapport à l'enfant en posant, si besoin, un certain nombre de questions. Cela permet une meilleure prise en charge de chaque enfant (rythme, alimentation, santé, …).

Lors de chaque départ, le professionnel renseigne le(s) parent(s) sur le temps de présence vécu par son enfant au sein de la structure (activités réalisées, observations, anecdotes, repas, sieste, …).

Etant séparé de sa famille, les **doudous et tétines** sont très importants pour l'enfant. Ils restent accessibles à tout moment car la relation à son doudou et/ou à sa tétine est propre à chacun.

Le respect de chaque enfant est indispensable dans son développement, ses apprentissages et dans ses besoins sociaux, affectifs et émotionnels.

4 - Vivre ensemble

Au fil des jours, le jeune enfant découvre l'autre, mais aussi le groupe d'enfants. Cet apprentissage se partage dans le **respect de l'individualité** de chacun au sein du groupe.

Toutes les professionnelles sont vigilantes à l'accueil des émotions de l'enfant et favorisent la sécurité physique et affective. Ainsi le jeune enfant s'éveille pour grandir à son rythme au monde qui l'entoure.

Vivre en collectivité implique la mise en place de règles de vie décidées et réfléchies en équipe. Chaque professionnelle adopte la même ligne de conduite, démarche qui n'est pas figée, donc qui peut évoluer. Il est nécessaire de maintenir une cohérence envers les règles afin que l'enfant se sente en sécurité.



5 - L’éveil du jeune enfant

Une attention particulière est réservée à l’aménagement des locaux pour la sécurité et **l’épanouissement du jeune enfant**.
Une formation collective a permis de revoir complétement l’agencement des pièces de vie au profit des temps de jeux libres et des activités.

Jouer répond à un besoin fondamental pour le jeune enfant

Pour favoriser les découvertes, les expérimentations et les initiatives, il est nécessaire d’offrir un espace adapté pour son activité spontanée. Les moments où l’enfant joue seul, sont aussi importants.
Le jeu est indispensable pour l’enfant afin de développer ses capacités intellectuelles, affectives et sensori-motrices.

L’enfant a le choix de jouer, d’observer, de découvrir les jeux mis à sa disposition et de partager avec l’autre (enfants ou professionnelles). L’équipe observe, accompagne et intervient si besoin, dans la bienveillance. Elle favorise les jeux libres et les interactions entre enfants. Ainsi l’enfant développe sa créativité et éveille ses sens à travers ses expériences.

Des activités d’éveil sont proposées tous les jours en alternant avec des temps de jeux libres en fonction des enfants présents.
Elles sont proposées au cours de la journée en fonction du groupe d’enfants en s’adaptant à la spontanéité de l’enfant. Elles doivent avoir un objectif pédagogique en prenant en compte le nombre et l’âge de l’enfant, et le moment de la journée.
Tous les jeux et les activités proposés sont adaptés au jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux en veillant à sa sécurité.

Une **activité** n’est pas figée et ne sert pas à « occuper l’enfant ». Le professionnel anime, suscite l’intérêt, participe, fixe les règles… Il ne s’occupe que de son groupe d’enfants dont il a la charge. Il a préparé son activité en amont et la range au moment opportun.

►L’équipe privilégie la **motricité libre** en encourageant l’enfant dans ses déplacements et ses expériences motrices avec un matériel adapté, une salle de motricité à disposition permanente et le jardin.

De plus, les professionnelles font découvrir les livres aux jeunes enfants dès leur plus jeune âge en en laissant toujours à disposition. Il est indispensable de développer sa curiosité et son imaginaire.

6 - Une journée à la crèche

► Accueil des enfants et de leurs familles : temps de transmissions et jeux libres

► Autour des repas

■ un temps de regroupement est fait en début de matinée, en proposant de l'eau. Les professionnelles présentent le menu des repas sous forme de photos des aliments et exposent les activités de la journée.
Lors de ce regroupement, les enfants sont invités à chanter et à dire leurs prénoms.

■ Le déjeuner : Il est toujours composé d'une entrée, de protéines avec des féculents ou des légumes, d'un fromage avec du pain et d'un fruit ou une compote.
Dans la salle à manger, les repas s'échelonnent en 3 services (à 11h15, à 11h40 et à 12h20) pour les moyens et les grands (par groupe de 4/5 enfants) en respectant leur rythme.

■ Le goûter : Il se compose d'un produit laitier et de compote ou fruits avec du pain ou d'une pâtisserie ou .... Il peut être aussi un moment festif (goûter d'anniversaire).

Le rythme de chaque enfant étant respecté, déjeuner, sieste et goûter peuvent être réalisés en décalé.
Les temps de repas sont avant tout des **moments de convivialité**. Tout le monde est assis autour de la table pour partager un moment de détente, d'échanges et de plaisir.
Les professionnelles prennent place de façon à pouvoir aider et veillent au calme du repas. Elles favorisent l'autonomie de l'enfant. Elles proposent à l'enfant des aliments en fonction des saisons et laissent l'enfant expérimenter seul le repas et respectent ses refus.

► Autour de la sieste

Le sommeil est un besoin physiologique.
Chaque enfant a son rythme, ses rites d'endormissement et ses besoins.
La répartition des enfants dans les chambres est réfléchie en fonction de ces critères et de leurs présences quotidiennes.

Les enfants, en accueil régulier, ont toujours le même lit dans la même chambre. L'équipe veille à coucher les enfants, en accueil occasionnel, toujours dans la même chambre.
Les parents ont la possibilité d'apporter une couette ou une turbulette.
Les professionnelles sont présentes à l'endormissement quand plusieurs enfants sont couchés en même temps.

Dans la chambre des grands, une professionnelle est présente pendant toute la durée de la sieste pour préserver le sommeil de chaque enfant. Ils ne sont pas réveillés ; l'équipe suit le **rythme de chacun**.

► Accueil des parents : récits du temps passé à la crèche.



7 - L’équipe professionnelle

L’équipe porte les **mêmes valeurs éducatives** évoquées lors des réunions pédagogiques afin de suivre la même ligne de conduite envers l’enfant et sa famille. Ces valeurs s’appliquent sur les besoins et les connaissances du développement de l’enfant, la formation du personnel et les réflexions en fonction du vécu quotidien.

► Les professionnelles ont participé à une formation sur le langage des signes pour faciliter l’échange envers les plus petits et les enfants porteurs d’un handicap.
Elles choisissent aussi des formations individuelles afin de se tenir informées sur l’évolution de la prise en charge du jeune enfant.

► Toute l’équipe participe à des temps d’analyse de pratiques (ADP) avec l’intervention extérieure d’une professionnelle de l’ARIFTS formée à l’animation de groupe. Ces séances se déroulent à partir de situations vécues qui sont analysées pour mettre en débat les postures professionnelles de chacun dans un esprit constructif avec un cadre sécurisé.

► De plus, les professionnelles restent vigilantes à la **communication envers le jeune enfant** à travers le choix des mots et d’un vocabulaire adapté. Une charte de communication envers l’enfant a été réfléchi en équipe.
Ces échanges sont très importants afin de mettre des mots sur une situation, une action, pour que l’enfant développe à son tour son langage.

8 - Les soins, l’hygiène et la propreté

Les professionnelles de la crèche sont vigilantes en ce qui concerne les soins, l’hygiène et la propreté. Un protocole a été réfléchi par la direction afin de poser les directives.
Le personnel observe, surveille l’enfant accueilli afin de déceler rapidement un quelconque problème (d’ordre médical ou autre) à travers son comportement.
Elles veillent à se laver régulièrement les mains et/ou avec du gel hydro alcoolique et sont tenues à porter des vêtements propres et fréquemment changés. Avant et après chaque geste de soins auprès des enfants, elles doivent aussi se laver les mains.

L’équipe prête une attention particulière à chaque soin et chaque change dans le respect du corps de l’enfant et de son intimité. Tous ces gestes sont réalisés avec attention en respectant les mesures d’hygiène.

Lors de l’arrivée de chaque enfant, le parent l’emmène se laver les mains ainsi qu’à son départ. Avant et après chaque repas, après le passage aux toilettes, l’enfant se lave les mains.

L'acquisition de la propreté est progressive et différente selon l'enfant. Elle résulte de la maîtrise des sphincters, la maturation psychologique et du comportement de chaque enfant.
Cette étape vers l'**autonomie** se réalise en collaboration avec les parents et le personnel. L'équipe propose le pot ou les toilettes régulièrement car l'enfant peut être stimulé par le groupe.

Tous les jours, un agent d'entretien intervient avant l'ouverture de la crèche pour le nettoyage de la structure avec des taches définies selon les jours.
Tous les midis les règles d'hygiène alimentaire sont respectées par l'agent de cuisine dans la préparation et la distribution des repas. De plus, après les repas, la cuisine et la salle à manger sont nettoyées par l'agent de cuisine.

La salle de changes est désinfectée en début d'après-midi par les professionnelles. Pour le lavage du linge, il est changé et lavé très régulièrement. Les locaux sont aérés tous les matins.

Les jeux sont changés et lavés régulièrement (manuellement ou au lave-vaisselle). En cas de maladies contagieuses, les mesures sont renforcées pour minimiser le risque de développement d'une épidémie.

L'application de ces mesures garde une place essentielle dans la prévention en collectivité, et elles s'appliquent au quotidien pour l'accueil de jeunes enfants.

9 - Les projets

- Ateliers « livres » à la crèche ou à la bibliothèque de Ste Pazanne, le mardi matin, en collaboration avec la bibliothécaire avec un groupe d'enfants (moyens et grands) : 1 fois/mois
  Pour les plus jeunes : un mardi après-midi : 1 fois/2 mois à la crèche

- Atelier « Eveil musical » 1 fois/mois pour tous les enfants avec un intervenant extérieur de l'école de musique de Ste Pazanne avec des temps chansons et manipulation d'instruments

- Sorties au marché le vendredi matin avec un groupe de 6 enfants : 3 fois/an

- Sortie nature sur le site de Marmaille et Pissenlit à St Hilaire de Chaléons : 2 fois/an avec une animatrice nature pour 6 enfants

- Sortie de fin d'année sur une journée dans un lieu adapté au jeune public (ferme pédagogique, parc animalier, …) en juin avec un groupe de 20 grands enfants (qui vont quitter le service pour l'école) et toute l'équipe.

- Projet « jardin » : plantations et manipulations dans l'espace extérieur de la crèche,

- Passerelle avec les écoles maternelles publique et privée : en petits groupes d'enfants qui vont être scolarisés, accompagnés du personnel de la crèche en partenariat des professeurs des écoles,

- Passerelle avec le centre maternel de l'accueil de loisirs et périscolaire : en petits groupes d'enfants (amenés à fréquenter ce service) en collaboration avec les animateurs, accompagnés d'une professionnelle de la crèche
  → découverte d'un nouveau lieu d'accueil dans des nouveaux locaux encadrés par

des animateurs

- Temps festifs :

  ■ Pot d'accueil en septembre pour toutes les familles fréquentant la structure avec présentation de l'équipe et des projets pour l'année à venir et rappeler certains points du règlement de fonctionnement.
  Ce temps permet aussi aux familles de se rencontrer et d'échanger avec les professionnelles.

  ■ Goûter de Noël proposé aux enfants et aux parents en fin de journée avec une animation (spectacle, temps de chansons,…)

- Spectacles adaptés aux jeunes enfants le mercredi matin, 3 fois/an à la Maison de l'Enfance. Parents accompagnés de leur(s) enfant(s), les enfants de la crèche et du centre maternel viennent partager ce temps avec l'intervention d'un conteur, d'un musicien ou d'un comédien…

- Lieu d'accueil enfants (de 0 à 3 ans) /parents : La Parent'aise
  Lieu de rencontre, d'échanges et d'écoute entre parents, enfants, professionnels (accueillantes formées) et bénévoles, tous les samedis matins en itinérance sur la communauté de communes Pornic agglo Pays de Retz sur 7 communes
  Au sein des structures, un lieu de jeu et de vie adapté aux tout petits (motricité libre, manipulation, jeux extérieurs, socialisation, …)
  → gratuit, anonyme et sans inscription



Des protocoles complètent la démarche éducative :

- Les protocoles de santé réalisés en collaboration du référent santé et accueil inclusif,
- Le protocole d'urgence et conduites à tenir,
- Les protocoles de surveillance de sieste, de cour et de sorties,
- Le protocole de prévention de maltraitance et d'enfant en danger.